Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SDREA Île-de-France
APPEL A CANDIDATURES

Date de publication : **27/01/2020**

Date du retrait de publication : **27/02/2020**

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : **M. Antoine FRICHOT**

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
FLEXANVILLE	N82	3,6334	JENNY Thomas et Martin (Indivision BOUVY)
FLEXANVILLE	N73	0,3184	JENNY Thomas
FLEXANVILLE	N74	0,2873	JENNY Thomas
FLEXANVILLE	N83	1,0746	JENNY Thomas
VILLIERS LE MAHIEU	S53	6,9934	JENNY Thomas

La demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée complète le : **23/01/2020**

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le **27/02/2020.** Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passé cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T :
Direction départementale des Territoires des Yvelines
Service Economie agricole
Mme Catherine BROUSSE-PREVOST

35 rue de Noailles, BP 1115
78011 Versailles Cedex
Tél : 01 30 84 33 76
courriel : ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr